

La péréquation du transport

Un mécanisme modernisé pour mieux refléter la réalité

Le nouveau *Règlement sur la mise en commun des frais de transport des porcs*, communément appelé « mécanisme de péréquation de transport régulier », a été modernisé afin de mieux refléter les distances parcourues et les coûts de transport actuels. Ces changements visent à mieux répartir les frais admissibles et à favoriser un accès plus équitable aux abattoirs pour les éleveuses et éleveurs de toutes les régions.

Il prévoit également un ajustement en période de chaleur pour tenir compte de la réduction de la densité de chargement nécessaire au bien-être des porcs.



Pour tous les détails et les informations en vigueur : leseleveursdeporcsduquebec.com/perequationtransport

Comprendre la péréquation du transport – Exemple concret

ÉTAPE 01

Trouver la distance entre l'abattoir autorisé le plus près de votre bâtiment

Bâtiment

Abattoir autorisé le plus près

Abattoir de livraison

0 km

165 km

250 km

165 km
DISTANCE

ÉTAPE 02

Calculer la distance admissible à la péréquation

165 km

Distance abattoir autorisé

105 km

Distance moyenne pondérée

= 60 km
DISTANCE ADMISSIBLE PÉRÉQUATION

ÉTAPE 03

Appliquer le tarif de transport en vigueur

CERTIFICAT DE CLASSEMENT

poids payé

(tarif/100)

distance

=

Transp. Reg. Prod. Péréqua.

18 000 kg × (0,0210 \$ / km / 100 kg) × 60 km

= 226,80 \$
MONTANT PÉRÉQUATION

Comprendre l'ajustement pour températures élevées – Exemple concret

ÉTAPE 01

Identifier la température ressentie la plus élevée

Au départ de la ferme

25°C

A l'arrivée à l'abattoir

28°C

Au déchargement

31°C

LA TEMPÉRATURE RESENTIE RETENUE LA PLUS ÉLEVÉE
31°C

ÉTAPE 02

Calculer le ratio

Température ressentie retenue : 31 °C

RÉDUCTION DE LA DENSITÉ (SELON LA TEMPÉRATURE RESENTIE)		
TEMPÉRATURE (°C)	RÉDUCTION DE LA DENSITÉ (%)	DENSITÉ RESTANTE (%)
25	5 %	95 %
28	8 %	92 %
31	11 %	89 %
34	14 %	86 %
37	19 %	81 %

CALCUL DU RATIO 100 / 89 = 1,1236

CALCUL DU TARIF DE L'AJUSTEMENT
0,0210 \$ / km au 100 kg × 1,1236 = 0,0236 \$ / km au 100 kg

ÉTAPE 03

Appliquer l'ajustement température

(0,0236 - 0,0210) / 100

(tarif incluant l'ajustement - tarif péréquation) / 100

× 60 km

distance admissible

× 18 000 kg

poids payé

= 28,08 \$
MONTANT DE L'AJUSTEMENT TEMPÉRATURE